



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Le 7 septembre 2018

À une séance régulière du Conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, tenue dans la salle du caucus située au 50, rue Saint-Joseph, le 6 septembre 2018 à quinze heures (15h00), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents :

Messieurs Richard Forget, vice-président, Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, Carl De Montigny, Michel Bazinet, et madame Anne Guylaine Legault, membres.

Était également présent : monsieur Daniel Charette, membre substitut

Était absent : Monsieur Denis Chalifoux, président

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 5 juillet 2018
3. Nomination du responsable de l'accès aux documents
4. Dépôt du rapport budgétaire – Comptes à recevoir
5. Comptes à payer
6. Démission - Chef aux opérations – Sylvain Regimballe
7. Démission – Daniel Durocher-Proteau
8. Embauche – Chef aux opérations
9. Embauche – Commis à la comptabilité
10. Point retiré - Démission – Sébastien Dufour
11. Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires
12. Mise à jour du contrat de travail – Secrétaire de direction
13. Période de questions d'ordre général
14. Levée de l'assemblée

### Ouverture de la séance

2018-09-81

### Adoption de l'ordre du jour

#### CONSIDÉRANT QUE

les membres du conseil d'administration ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance de l'assemblée;

#### CONSIDÉRANT QUE

les membres de l'assemblée ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Anne Guylaine Legault, membre

et résolu à l'unanimité des membres :

QUE le conseil d'administration de la Régie Incendie des Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation  
**2018-09-82**

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

### Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 5 juillet 2018

#### CONSIDÉRANT QUE

le directeur a remis une copie de ce procès-verbal au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Anne Guylaine Legault, membre

appuyé par Daniel Charette, membre substitut

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le procès-verbal de l'assemblée du 5 juillet 2018.

ADOPTÉE

**2018-09-83**

### Nomination du responsable de l'accès aux documents

#### CONSIDÉRANT QUE

conformément à l'article 8 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, il est nécessaire de nommer une personne responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels pour la Régie.

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Daniel Charette, membre substitut

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts nomme monsieur Sébastien Lajoie, directeur, comme responsable de l'accès aux documents pour la Régie.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

**2018-09-84**

### Dépôt du rapport budgétaire – Comptes à recevoir

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Anne Guylaine Legault, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le dépôt du rapport budgétaire 5 septembre 2018.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation  
**2018-09-85**

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

### Comptes à payer

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Daniel Charette, membre substitut

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à payer au 5 septembre 2018, au montant de 31 007.88\$.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

**2018-09-86**

### Démission - Chef aux opérations – Sylvain Regimballe

#### CONSIDÉRANT QUE

Monsieur Sylvain Regimballe a remis sa démission à titre de chef aux opérations pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Daniel Charette, membre substitut

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Sylvain Regimballe, effective le 3 août 2018 à titre de chef aux opérations pour la Régie incendie des Monts.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

**2018-09-87**

### Démission – Daniel Durocher-Proteau

#### CONSIDÉRANT QUE

Monsieur Daniel Durocher-Proteau a remis sa démission à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts ;

Il est proposé par Daniel Charette, membre substitut

appuyé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prend acte de la démission de monsieur Daniel Durocher-Proteau, effective le 7 août 2018 à titre de pompier pour la Régie incendie des Monts.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

2018-09-88

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

### Embauche – Chef aux opérations

#### CONSIDÉRANT QUE

le poste de chef aux opérations est vacant depuis la démission de monsieur Sylvain Regimballe ;

#### CONSIDÉRANT QUE

à la suite du processus de sélection en vue de combler ce poste, il a été permis de retenir un candidat;

#### CONSIDÉRANT

la recommandation du directeur ;

Il est proposé par Daniel Charette, membre substitut

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts :

- ❖ sur la recommandation du directeur, nomme monsieur Éric Fulker, au titre de chef aux opérations, effectif le 6 septembre 2018.
- ❖ autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, directeur et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la Régie, le contrat de travail avec monsieur Éric Fulker, tel que substantiellement présenté.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-09-89

### Embauche – Commis à la comptabilité

#### CONSIDÉRANT QUE

un poste de commis à la comptabilité est vacant ;

#### CONSIDÉRANT QUE

à la suite du processus de sélection en vue de combler ce poste, il a été permis de retenir une candidate;

Il est proposé par Daniel Charette, membre substitut

appuyé par Carl De Montigny, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts :

- ❖ sur la recommandation du directeur, nomme madame Valérie Villeneuve, au titre de commis à la comptabilité, effectif le 6 septembre 2018.
- ❖ autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, directeur et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la Régie, le contrat de travail avec madame Valérie Villeneuve, tel que substantiellement présenté.



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

Retiré

Démission – Sébastien Dufour

2018-09-90

**Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires**

CONSIDÉRANT QUE

le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE

ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'

en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE

ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE

ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE

la Régie incendie des Monts désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT

la Régie incendie des Monts prévoit la formation de six (6) pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE

la Régie incendie des Monts doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Carl De Montigny, membre

appuyé par Anne Guylaine Legault, membre

et résolu à l'unanimité des membres :



No de résolution  
ou annotation

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts présente une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC, le tout tel que détaillé à l'annexe ci-jointe.

### ANNEXE

Régie incendie des Monts							
Pompier I	Auto-Sauvetage (HP)	Matières dangereuses Opération (HP)	Opérateur d'autopompe	Opérateur de véhicule d'élévation	Sauveta ge vertical	Officier non urbain	Autres
6	2	2	6	15	0	4	26

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2018-09-91

### Mise à jour du contrat de travail – Secrétaire de direction

#### CONSIDÉRANT QUE

une mise à jour du contrat de travail de la secrétaire de direction a été faite faisant suite à des modifications;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

appuyé par Daniel Charette, membre substitut

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, directeur et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la Régie, le contrat mis à jour, tel que présenté.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, vice-président et Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

### Période de questions d'ordre général

2018-09-92

### Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Daniel Charette, membre substitut, appuyé par Michel Bazinet, membre et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 15h06.

  
Richard Forget, vice-président

  
Sébastien Lajoie, secrétaire-trésorier